Réseau académique Odysseus

Cours d'été

Droit et politique de l'immigration et de l'asile de l'Union européenne

20ème édition et anniversaire

EN RAISON DU VIRUS COVID:

NOUVELLES DATES

&

NOUVELLE VERSION EN LIGNE EN PLUS DE LA VERSION SUR PLACE A BRUXELLES

du 24 AOÛT au 4 SEPTEMBRE 2020

with a PhD Seminar

4 GRANTS AVAILABLE

iee
INSTITUT d'ETUDES EUROPEENNES
INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Faculté Droit & Criminologie

Toutes les précautions utiles en relation avec la crise sanitaire seront prises sur base d'un protocole élaboré avec les autorités académiques de l'ULB.

INTRODUCTION

Tandis que notre cours d'été célèbre ses 20 ans d'existence avec le lancement d'une version en ligne, plus de 2.000 personnes ont été formées en suivant ce programme apprécié des recruteurs de personnel qui le considèrent comme un atout pour les personnes sollicitant un emploi. L'objectif est de fournir aux participants une connaissance globale de la politique d'immigration et d'asile de l'UE d'un point de vue juridique. Le programme est organisé par le Réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe connu sous le nom de Réseau Odysseus fondé en 1999 par le Prof. Philippe De Bruycker avec le soutien de la Commission européenne. En plus des enseignements, il offre l'opportunité de vivre une expérience intellectuelle stimulante au sein d'un groupe d'une centaine de participants spécialisés en matière d'immigration ou d'asile provenant de toute l'UE. La localisation du cours d'été à Bruxelles crée un environnement européen unique avec des participants provenant des différents états membres qui incluent de manière générale des jeunes professionnels et plus particulièrement des doctorants et étudiants diplômés, chercheurs, fonctionnaires européens ou nationaux, représentants d'ONGs et d'organisations internationales, avocats, juges, travailleurs sociaux, etc. Les cours sont dispensés par des professeurs membres ou partenaires du Réseau Odysseus provenant de tous les Etats membres de l'UE ainsi que par des professionnels de haut niveau provenant des institutions de l'UE, en particulier la Commission européenne. Découvrez le cours d'été avec cette vidéo

LANGUES

Les enseignements sont *en principe* dispensés séparément en français ET en anglais de manière à permettre aux étudiants de suivre les cours dans une de ces deux langues selon leur choix, à l'exception des cours dispensés par des intervenants invités qui ne seront donnés qu'en anglais. Du fait de la crise sanitaire, les organisateurs se réservent la possibilité de demander à des francophones ayant choisi le groupe anglophone de changer pour le groupe francophone afin d'équilibrer le nombre de participants entre chaque groupe pour des raisons sanitaires.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

ORIENTATION DES COURS

Les cours sont de nature juridique et comportent une dimension à la fois théorique et pratique. Ils sont en prise directe avec l'actualité politique, législative et jurisprudentielle de l'Union européenne et favorisent les discussions, en particulier au travers de soirées-débats. Les derniers travaux des institutions européennes sont intégrés aux enseignements, en particulier grâce à la participation de hauts fonctionnaires européens. Chacun des participants aura accès à une documentation complète et à jour via une plateforme électronique.

LISTE DES COURS

PREMIERE PARTIE
Cours Généraux

Leçon Inaugurale
Flux migratoires et statistiques
Libre circulation des citoyens EU

Cadre institutionnel européen
Implications des droits de l'Homme
Relatons extérieures & politique migratoire européenne
Bases de données européennes (SIS, VIS, Eurodac, etc.)

DEUXIEME PARTIE
Cours spécialisés

IMMIGRATION

- Contrôle des frontières extérieures
- Politique européenne des visas
- Immigration de travail
- Regroupement familial
- Statut et intégration des ressortissants de pays tiers
- Trafic et traite des êtres humains
- Retour et réadmission

ASILE

- Conditions d'accueil des demandeurs d'asile
- Notions européennes de réfugié et de protection subsidiaire
- Responsabilité des Etats Membres. («Mécanisme 'Dublin»)
- Procédures d'asile

UNE NOUVELLE VERSION EN LIGNE POUR CAUSE DE CRISE “VIRUS COVID”

En raison de la crise sanitaire, il a été décidé de mettre en place **une version en ligne du cours d’été** en plus de la version sur site. Cela permettra aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer à cause de la situation sanitaire ou pour des raisons professionnelles, ainsi qu’à des personnes vivant hors de l’Union Européenne de suivre malgré tout le cours d’été. La version en ligne sera basée sur l’utilisation de la plateforme Teams de Microsoft et sera identique à la version sur site en ce qui concerne les frais d’inscription, les langues, les conditions d’admission, les sujets, les professeurs, la documentation, les séminaires doctoraux, le calendrier, les horaires, les débats en soirée, de même autant que possible les activités de réseautage mais à l’exception bien évidemment des visites aux institutions européennes.

Tous les cours et événements seront accessible en direct (c’est-à-dire au moment même où ils se tiendront à Bruxelles). Les participants en ligne seront activement impliqués dans le cours d’été. Un modérateur leur permettra de poser des questions au professeur grâce à l’outil de discussion disponible dans Teams. Pour chaque cours, tous les participant auront la possibilité de tester leur niveau de compréhension de la matière en répondant à des questions à choix multiples.

Tous les participants sont autorisés à combiner les versions en ligne et sur site du cours d’été, de ce fait ils pourront décider de suivre les cours à domicile ou à Bruxelles selon leur choix ! Pour suivre la version en ligne du cours d’été, vous n’avez besoin que d’un ordinateur récent avec une caméra et une **bonne connexion internet**. Une assistance technique sera disponible durant l’entièreté du cours d’été et une session de formation à l’utilisation de ‘Teams de Microsoft’ sera organisée quelques jours avant le début du cours d’été.

L'ACCENT SUR LE FUTUR PACTE SUR LA MIGRATION & LA CRISE DU VIRUS COVID

Cette édition du 20e anniversaire du cours d'été Odysseus abordera le futur de la politique européenne d'immigration et d'asile en relation avec le nouveau pacte migratoire que la Commission européenne est chargée de préparer.

- La séance inaugurale sera consacrée au futur pacte sur la migration dont les enjeux seront abordés au travers de débats sur la solidarité entre États membres, la réforme du système Dublin, l'externalisation, les procédures d'asile à la frontière, les mouvements secondaires de demandeurs d'asile entre États membres et le financement avec le souci de concevoir une politique à long terme. Les propositions formulées dans le Consensus Européen sur la Migration promu par le Réseau académique Odysseus à l'occasion du 20ème anniversaire des conclusions de Tampere seront utilisées comme point de référence, de même que le programme stratégique de l'Union européenne adopté par le Conseil européen en juin 2019 et les lignes directrices en matière de justice intérieures que le Conseil des ministres élaborés en vue de l'adoption de conclusions par le Conseil européen. Les relations interinstitutionnelles et les tensions qui peuvent survenir entre la Commission, le Conseil (européen) et le Parlement seront également abordées au regard de l'expérience acquise avec les précédents programmes quinquennaux (La Haye, Stockholm et les lignes directrices de 2014). A côté de personnalités du monde académique, les panels comprendront des hauts représentants des institutions européennes, des États Membres et de la société civile.

- La crise du virus Covid et ses conséquences sur la politique européenne d'immigration et d'asile sera analysée dans le cadre d'un débat spécifique portant en particulier sur l'impact du règlement sanitaire international de l'OMS en droit européen, les limitations de la liberté de circulation et de mouvement dans l'Union européenne, les dérogations éventuelles au droit d'asile et au principe de non-refoulement, le contrôle des frontières extérieures et intérieures de l'espace Schengen et la coordination européenne, les conséquences pour les politique de retour et de détention des États membres, l'incidence des droits de l'homme (droit à la santé, le droit d'entrer dans son propre pays, etc) et de la citoyenneté européenne,...

- Le futur de la politique européenne d'immigration et d'asile sera également au coeur des discussions qui auront lieu à l'occasion des visites des institutions européennes (Conseil, Parlement, Commission). Dans le cas où la situation sanitaire ne permettrait pas d'effectuer sur place toutes les visites programmées, les orateurs des institutions concernées seront invités à venir débattre sur le campus de l'ULB.

- Un forum sera ouvert sur la plateforme électronique du cours d'été afin de lancer un débat consacré au futur de la politique européenne d'immigration et d'asile avec les participants du cours d'été.

- Afin de nourrir le débat, des billets dédiés aux enjeux du futur et à la crise sanitaire seront publiés sur le Blog du réseau Odysseus à l'occasion du cours d'été.

CORPS ENSEIGNANT

Les enseignants du cours d'été proviennent du Réseau Odysseus, ainsi que d'autres collègues experts du droit européen de l'immigration et de l'asile. Le programme alterne entre des professeurs à la réputation déjà établie et des enseignants plus jeunes spécialisés dans un domaine particulier de manière à ce que chaque cours, même le plus technique, soit donné par un expert en la matière. La diversité des orateurs qui proviennent de toute l'Union européenne permet de refléter les points de vue de différents États membres. Plusieurs intervenants proviennent des Institutions Européennes (en particulier la DG Migration & Affaires Intérieures de la Commission européenne) et d'organisations internationales (en particulier le HCR). De plus, certains panels incluront des avocats impliqués dans une affaire pendante avant que la Cour concernée rende sa décision !

La liste ci-dessous donne une idée des orateurs qui sont venus au cours d'été durant les dernières années; elle est purement exemplative même si nombre de ces personnes sont susceptibles d'apparaître au programme de l'édition 2020 du cours d'été (voyez notre site internet pour l'actualisation progressive du programme).

Prof. Diego ACOSTA ARCARAZO
University of Bristol, Royaume Uni

Prof. Emmanuel AUBIN
Université de Poitiers, France

Dr. Samuel BOUTRUCHE
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Prof. Jean-Yves CARLIER
Université catholique de Louvain, Belgique

Prof. Philippe DE BRUYCKER
Université libre de Bruxelles, Belgique

Prof. Marie-Benedicte DEMBOUR
Université de Gand, Belgique

Dr. Nula FREI
Université de Fribourg, Suisse

Dr. Paula GARCIA ANDRADE
Universidad Comillas de Madrid, Espagne

Prof. Elspeth GUILD
Queen Mary University of London, Royaume-Uni

M. Jean-Louis DE BROUWER
Ancien Directeur Général adjoint DG Affaires intérieures, Commission européenne

Prof. Constantin HRUSCHKA
Universität Bielefeld, Allemagne

Prof. Henri LABAYLE
Faculté de Bayonne, France

M. Fabian LUTZ
DG Affaires intérieures, Commission européenne

Prof. Francesco MAIANI
Université de Lausanne, Suisse

Dr. Sergo MANANASHVILI
International Centre for Migration Policy Development, Autriche

M. Henrik NIELSEN
DG HOME, Commission européenne

Prof. Steve PEERS
University of Essex, Royaume-Uni

Prof. Nuno PICARRA
Juge à la Cour de justice de l'Union européenne

Mr Kris POLLET
ECRE, Conseil européen sur les réfugiés et les exilés

Prof. Conny RIJKEN
Université de Tilburg, Pays-Bas

Dr. Jorrit RIJPMA
Université de Leiden, Pays Bas

Prof. Ann SINGLETON
University of Bristol, Royaume Uni

Prof. Achilles SKORDAS
Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law Allemagne

Prof. Thomas SPIJKERBOER
Vrije Universiteit Amsterdam, Pays Bas

Prof. Tineke STRIK
Parlementaire européenne

Prof. Daniel THYM
Universitat Konstanz, Allemagne

Dr Lilian TSOURDI
Université de Maastricht, Pays-Bas

Prof. Constança URBANO DE SOUSA
Ex-Ministre de l'Intérieur, Portugal

Dr. Niovi VAVOULA
Queen Mary University of London, Royaume Uni

Prof. Jens VESTED-HANSEN
Juridisk Institut Aarhus, Danemark

Dr. Julien JEANDESBOZ,
Université libre de Bruxelles, Belgique

CAMPAGNE #REFYOUGEES : RECOLTE DE FONDS POUR DES ETUDIANTS-REFUGIES

Le but de ce projet est d'offrir à un groupe d'étudiants-réfugiés la possibilité de suivre le cours d'été en vue de leur permettre d'acquérir des connaissances en droit européen de l'immigration et de l'asile et de poursuivre leurs études qui pourraient avoir été interrompues en raison de la fuite de leur pays d'origine. Nombre d'entre eux qui travaillent dans des ONGs en ont déjà bénéficié. L'initiative RefYOUgees organisée avec le soutien de l'Université libre de Bruxelles dépend d'un financement participatif.

Aidez-nous en faisant une petite ou grande donation via https://gogetfunding.com/ scholarship-for-refugees-2020/ et suivez-nous sur Twitter #refYOUgees.

CALENDRIER & HORAIRES

La première partie faite de cours généraux comporte 14 heures. Les seconde et troisième parties spécialisées sur l'asile et l'immigration comportent 30 heures au total. Chaque jour compte en principe 2 cours de 2 ou 3 heures avec une pause-café entre chaque session. Afin de faciliter la participation de personnes exerçant une activité professionnelle, les cours se donnent *en princ*ipe l'après-midi entre 13h00 et 18h30.

ACTIVITÉS HORS PROGRAMME

SÉMINAIRE DOCTORAL AVEC QUATRE BOURSES DISPONIBLES

Un séminaire doctoral est organisé dans le cadre du cours d'été. Il offre à un groupe d'une dizaine de doctorants l'occasion de présenter leur projet de thèse et de bénéficier de l'avis d'un panel composé de membres du Réseau Odysseus et éventuellement d'un participant de haut niveau au cours d'été. Ce séminaire s'adresse principalement aux doctorants en droit, mais les candidats en sciences politiques ou relations internationales dont la thèse comprend des aspects juridiques peuvent être acceptés en accord avec les organisateurs. Les sessions se tiennent en principe en anglais, mais certaines peuvent être organisées en français sur demande.

Les doctorants sélectionnés doivent s'inscrire au cours d'été **et payer les droits d'inscription prévus pour les doctorants**. Ils suivront l'entièreté du programme comme tout participant au cours d'été en plus du séminaire doctoral d'environ 10h.

Quatre bourses sont disponibles pour des doctorants sélectionnés sur base de leurs mérites académiques et de leur situation financière. Elles couvrent les droits d'inscription au cours d'été (à l'exception des droits d'application de 300 €) ainsi que les frais de voyage et de logement. **Les lauréats seront appelés à contribuer activement à la coordination des groupes anglophone et francophone du cours d'été.**

La date limite pour déposer votre candidature est le **15 juillet 2020**. Pour plus d'informations. Consulter notre site internet pour plus d'informations.

VISITES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Séjourner dans la capitale de l'Union Européenne offre une occasion unique de découvrir les institutions européennes et de rencontrer des haut fonctionnaires qui participent au cours d'été. Des visites au Parlement européen, à la Commission et au Conseil des Ministres seront organisées *dans la mesure où la situation sanitaire le permettra.* Les participants auront également la possibilité d'aller boire un verre au cœur du quartier européen, Place du Luxembourg, où les Eurocrates se rendent habituellement pour un after-work.

Place du Luxembourg

Parlement européen

SOIRÉES DÉBATS & AUTRES ÉVÉNEMENTS

En plus de la session inaugurale et de différents cocktails, une série d'activités optionnelles sont organisées durant le cours d'été sur le campus de l'ULB ou dans les locaux des institutions européennes :

- Un débat spécifique consacré aux liens entre le droit de l'immigration et de l'asile et la crise du virus Covid;
- Des soirées-débats en prise directe avec l'actualité la plus récente pour illustrer les cours avec comme orateurs des avocats engagés dans des affaires devant la Cour européenne des droits de l'Homme ou la Cour de Justice de l'UE, des parlementaires européens, des juges, de hauts fonctionnaires européens, des conseillers JAI (Justice et Affaires Intérieures) des États membres, ainsi que des représentants d'organisations internationales (en particulier le HCR) et d'ONGs.
- Une séance de « Qui est Qui » pour les participants de l'école d'été sera organisé, comprenant les participants en ligne !
- Des matinées de présentation des projets de doctorats dans le cadre du séminaire doctoral.
- Une visite du Red Star Line Museum consacrée à l'émigration des Européens vers les États-Unis à Anvers le samedi 29 Août.

D'autres événements vont progressivement enrichir le programme, consultez notre site internet pour des informations récentes. Les personnes inscrites seront automatiquement tenues au courant par courrier électronique.

ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE

Un cocktail sera organisé en soirée où des personnes travaillant dans les institutions européennes, des organisations internationales (HCR, IOM, ICMPD, etc.), des ONGs (ECRE, JRS- Europe, etc.), des think tanks (EPC, MPI, MPG, etc.) et des sociétés de consultance seront conviées afin de permettre aux participants du cours d'été de nouer des contacts susceptibles de les aider à trouver un stage ou un emploi.

.

INFORMATIONS PRATIQUES

FACILITÉS

Les participants auront un accès personnel à une plate-forme électronique (en particulier Teams) comprenant tous les documents utilisés pendant les cours, y compris les présentations power point des professeurs. Les participants sont encouragés à amener leur propre ordinateur portable. Ils auront également accès aux différents services de l'Université (wifi, bibliothèques, restaurants universitaires, service médical, installations sportives, etc) dans les limites liées à la situation sanitaire.

CERTIFICAT

Le programme n'impose ni travaux écrits, ni examens, mais des lectures préalables sont recommandées. Les participants qui signent la liste de présence pour au moins 80% des cours reçoivent un certificat d'assiduité. **La présence des participants en ligne sera aussi enregistrée**. Le certificat sera délivré lors du cocktail de clôture ou envoyé par la poste.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent avoir des connaissances juridiques minimales. Pour être admissibles, ils doivent être titulaire d'un diplôme universitaire (**au moins un BA ou équivalent délivré après 3 années d'études**) en droit, sciences politiques ou relations internationales (d'autres disciplines seront prises en considération en fonction des cours juridiques suivis) ou une pratique professionnelle équivalente dans un domaine pertinent. Les candidats sélectionnés devront produire une copie de leur diplôme avant le début du cours d'été.

DROITS D'INSCRIPTION

	Etudiant (25 ans max)	**ONG/Doctorant/ Stagiaire**	**Professionnel**
Acompte	300 €	300 €	300 €
Solde	300 €	490 €	900 €
Total	600 €	790 €	1200 €

Sachez que le programme est auto-financé par les droits d'inscription payés par les participants et ne bénéficie d'aucune subvention. De plus, tous les orateurs prêtent gracieusement leur concours !

Les frais d'inscriptions sont les mêmes pour les participants en ligne et sur place.

Pour vous inscrire, veuillez remplir et renvoyer le formulaire disponible sur le site internet du Réseau **au plus tard le 31 juillet 2020.** Les candidats au cours d'été doivent verser à titre de frais de souscription une avance de 300 € pour introduire leur dossier. **Seules les candidatures dont les frais de souscription de 300€ auront été payés seront prises en considération**. Cette somme sera perdue si le candidat se désiste sans cas de force majeure *(notamment le virus Covid **dans la mesure où il s'agit bien d'un cas de force majeure**)*, mais sera remboursée si le candidat n'est pas sélectionné par le réseau Odysseus pour participer au cours d'été.

Les droits d'inscription couvrent les cours, l'accès aux services universitaires, les visites, les réceptions et les pauses-café. Ils ne couvrent pas le voyage, ni le logement, ni la nourriture. Les participants qui ont besoin d'un logement sont priés de le signaler dans leur formulaire d'inscription et ils recevront des informations complémentaires sur des possibilités d'hébergement ne relèvent pas de la responsabilité du Réseau Odysseus.

Pour être certain d'avoir une place, le paiement des droits de souscription doit être fait par transfert bancaire sur le compte ci-dessous avant le 31 Juillet 2020 :

Nom du compte: Réseau ODYSSEUS
Banque : BNP Paribas Fortis Bank
Adresse de la banque : Agence Pesage
Avenue du Pesage, 16, Bruxelles 1050, Belgique

IBAN: BE63 0012 1223 8908
Compte bancaire national: 0012 1223 8908
BIC: GEBA BEBB
Référence obligatoire: "Cours d'été 2020 - votre nom"

COORDINATION

COORDINATION ACADEMIQUE

Prof. Philippe DE BRUYCKER
Université libre de Bruxelles

COORDINATION ADMINISTRATIVE

Nicole BOSMANS
Université libre de Bruxelles
odysseus@ulb.ac.be

CONTACT

ADRESSE

Université libre de Bruxelles (ULB)
Institut d'études européennes
Réseau académique Odysseus
Avenue Roosevelt, 39 CP 172
1050 Bruxelles
Belgique

TÉL

0032 (0)2 650 49 96
ou 0032 (0)486 888 665

Disponible:

Du lundi au jeudi
de 14h à 16h

FAX

00 32 (0)2 650 30 68

EMAIL

odysseus@ulb.ac.be

SITE WEB

http://odysseus-network.eu

Odysseus Network ULB
Academic network for legal studies on immigration and asylum in Europe